



Cofinancé par
l'Union européenne

Projet HY-FEN

Conférence de presse de lancement de la concertation préalable

Concertation préalable du
28 septembre au **20 décembre 2026**



<https://concertation.projet-hyfen.com/>

CONCERTATION GARANTIE PAR

LA commission
nationale du
débat public **CNDP**

HY-FEN
by **naïran**



1. QUI EST NATRAN ?
2. LE PROJET HY-FEN
3. LA CONCERTATION PRÉALABLE
4. VOS QUESTIONS

Qui est NaTran ?



NaTran en chiffres

2^{ÈME}

opérateur d'infrastructures
de transport par
canalisation en Europe

3 100

salariés en France

945

clients (expéditeurs,
distributeurs, centrales et
producteurs de biométhane)

32 500

km de canalisations
en France

640

TWh de gaz transporté
en 2025 en France



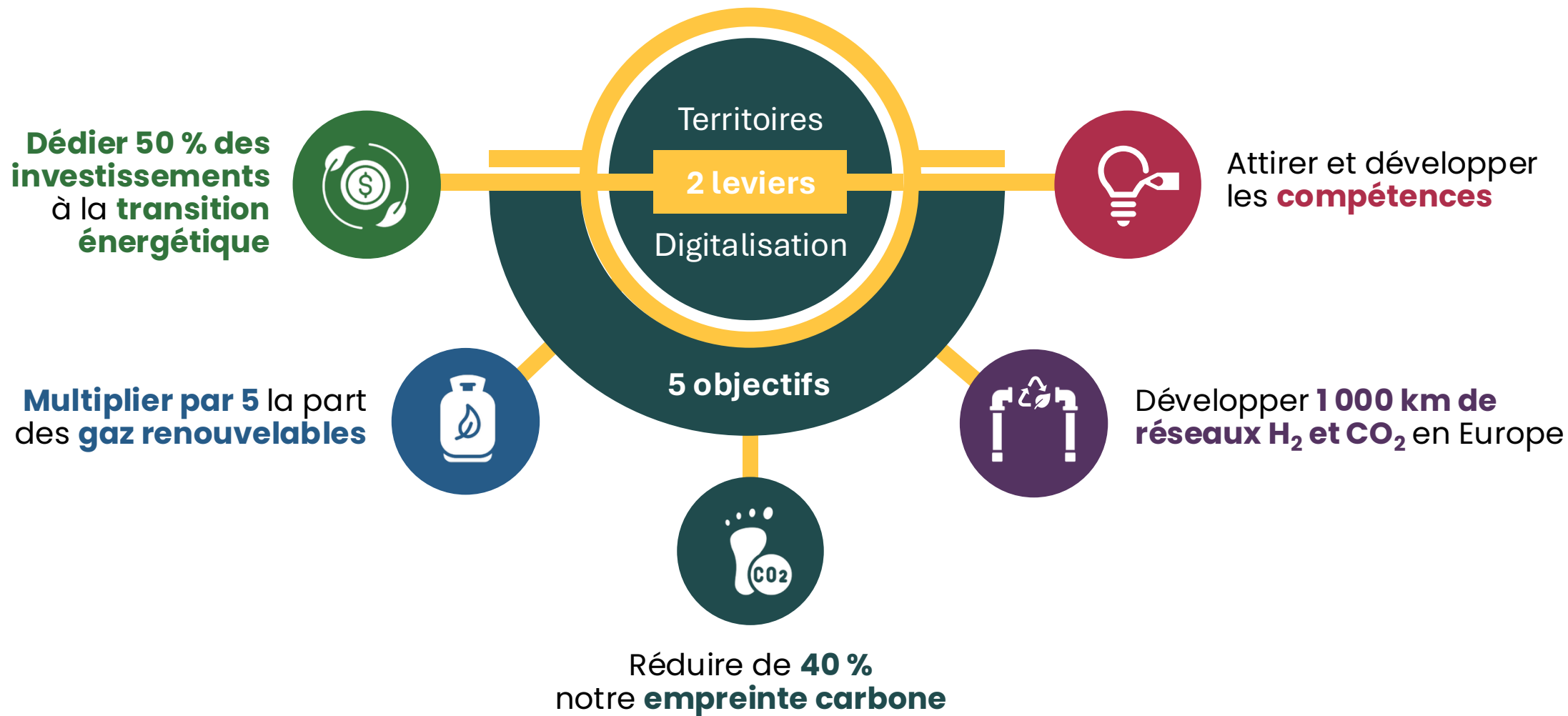
Le réseau NaTran

- ⊕ 26 stations de compression (France)
- ⬡ 4 sièges
- ⊕ 7 interconnexions avec les réseaux adjacents
- ⊕ 4 interconnexions avec les terminaux méthaniers
- ⊕ FSRU (Floating Storage and Regasification Unit) depuis septembre 2023
- ⇒ Sens du flux du gaz naturel

Opérateurs de transport adjacents et terminaux méthaniers

Groupe NaTran

NaTran 2030, un projet d'entreprise tourné vers la neutralité carbone



NaTran, un acteur **mobilisé pour le déploiement de l'hydrogène (1/2)**

NaTran s'appuie sur ses compétences cœur de transporteur pour développer, avec les territoires, les infrastructures du futur réseau hydrogène français et européen.



Des compétences au service des projets

- R&I et études d'ingénierie
- Cadre réglementaire et autorisations
- Exploitation et sécurité des réseaux
- Relation clients et développement de marché
- Concertation et dialogue territorial

NaTran, un acteur mobilisé pour le déploiement de l'hydrogène (2/2)



Des projets H2 portés par NaTran dans les territoires

- **MosaHYc**, réseau transfrontalier entre la Moselle, la Sarre et le Luxembourg
- **HYnframed**, réseau hydrogène dans la zone Fos–Manosque
- **RHYN**, réseau hydrogène dans le Rhin supérieur
- **HY4Link**, projet d'interconnexion France–Luxembourg–Belgique–Allemagne
- **MidHY**, liaison entre l'Occitanie et HY–FEN
- **HY–FEN**, future dorsale nationale d'hydrogène



Cofinancé par
l'Union européenne



Le projet HY-FEN

02

Qu'est-ce qu'HY-FEN ?

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT D'HYDROGÈNE RENOUVELABLE ET BAS-CARBONE, reliant la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) à Erching (Moselle) jusqu'à la frontière allemande.



LONGUEUR

Environ

820 KM



MISE EN SERVICE

2032



TYPE D'OUVRAGE

Canalisation enterrée en **acier**



RÉGIONS TRAVERSÉES

5



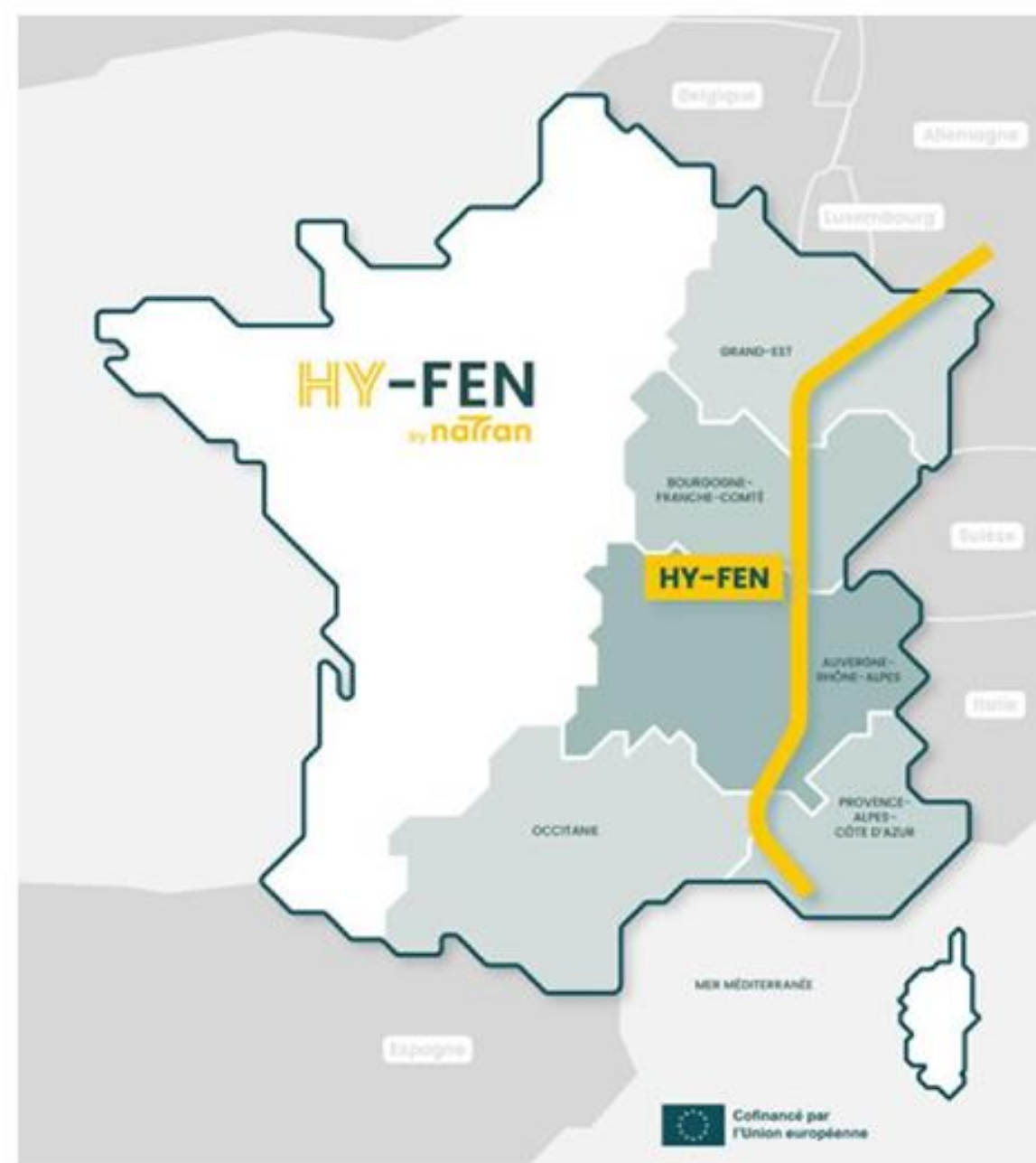
CAPACITÉ ESTIMÉE

2 millions de tonnes/an



DÉPARTEMENTS TRAVERSÉS

13



Pourquoi l'hydrogène renouvelable et bas-carbone ?



L'hydrogène renouvelable et bas-carbone est appelé à jouer un rôle croissant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone.

Pour concrétiser la montée en puissance de l'hydrogène décarboné en Europe, la production seule ne suffit pas : il faut aussi **pouvoir le transporter**, de manière fiable, sécurisée et économiquement soutenable, entre les sites de production, de consommation et de stockage.

[ZOOM] L'HYDROGÈNE, C'EST...

- > **Une molécule** : utilisée dans plusieurs procédés industriels, comme intrant de réactions chimiques et/ou carburants de synthèse
- > **Un vecteur énergétique** : permettant de transporter et stocker l'énergie. N'émet pas de CO₂ lors de sa combustion.

HY-FEN, au cœur de la **transition énergétique des territoires**

- Accompagner la **décarbonation de l'industrie**
- **Relier** des zones de production, de consommation et de stockage d'hydrogène
- Contribuer à un réseau hydrogène **structuré**
- **Inscrire la France** dans le futur réseau européen de transport d'hydrogène
- Contribuer à la **souveraineté énergétique et industrielle.**

NaTran mobilise ses compétences cœur au service du déploiement de l'hydrogène

HY-FEN, dorsale structurante du réseau d'hydrogène en France

- **Première dorsale nationale** d'hydrogène
- **Perspectives** de **consommation et potentiels** de **production élevés** le long de la canalisation
- **Infrastructure ouverte** aux producteurs, consommateurs et gestionnaires de stockage, selon un modèle inspiré des réseaux gaziers.

[ZOOM] La France, pays charnière :

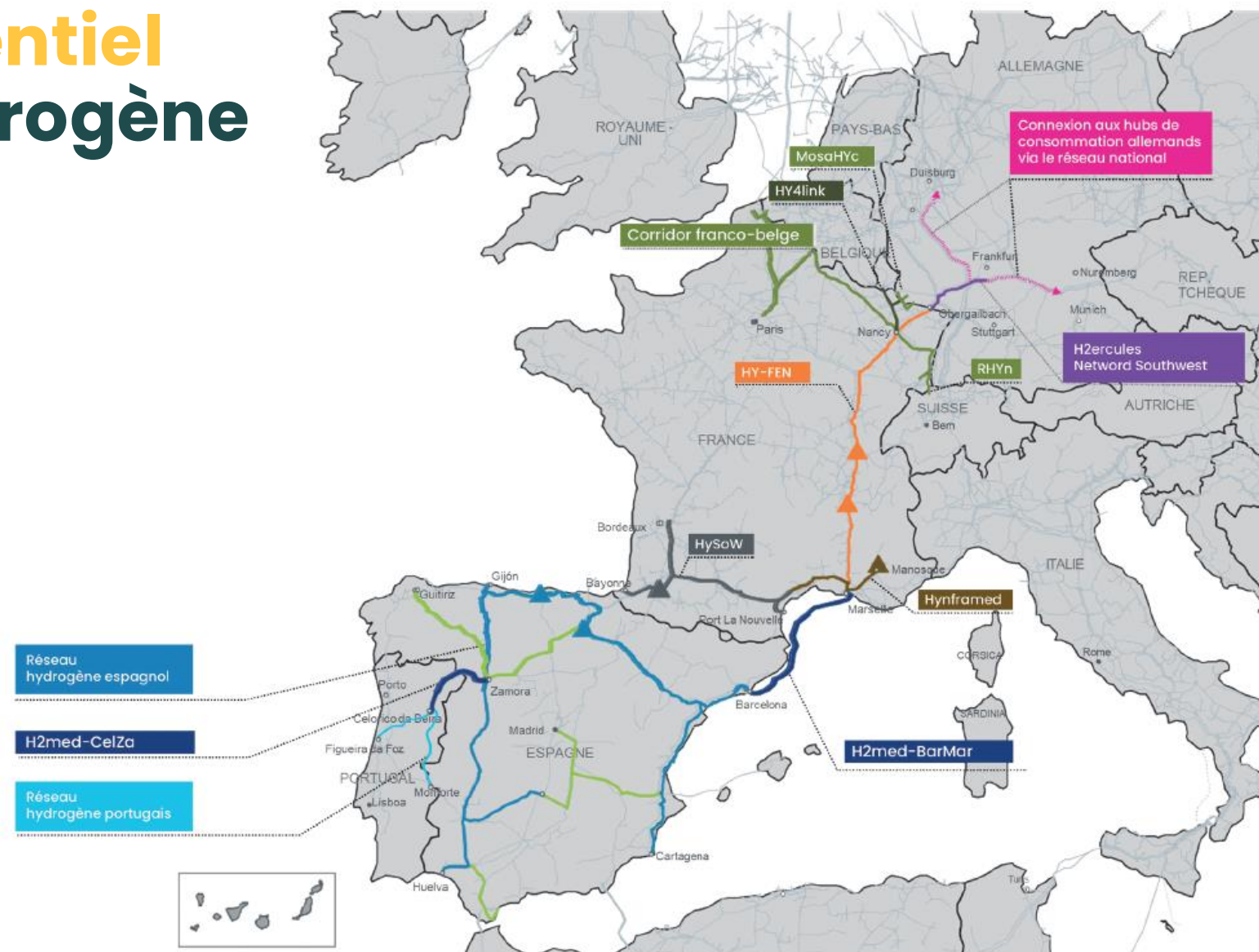
- › **Pays producteur** grâce à son mix électrique bas-carbone.
- › **Pays consommateur** avec une industrie lourde (Fos-sur-Mer, Vallée de la Chimie, Grand Est) à décarboner.
- › **Territoire de transit** entre la péninsule ibérique et l'Allemagne.

Projection du réseau de transport d'hydrogène en France à horizon 2035



HY-FEN, maillon essentiel dans le réseau d'hydrogène projeté en Europe

- Maillon **au croisement des grands flux européens** : une production importante en péninsule ibérique et des besoins élevés en Europe du Nord, via la France avec son potentiel d'hydrogène bas-carbone grâce au nucléaire et avec ses industries consommatrices
- Dorsale française du **corridor H2med**, dans un réseau transfrontalier



Cartographie des réseaux projetés de transport d'hydrogène en Europe
(source : Natran et <https://h2medproject.com/fr/le-projet-h2med/>)

Un projet soutenu à l'échelle européenne

UN PROJET SOUTENU PAR L'UNION EUROPÉENNE :

Projet **labellisé « PCI »** (« Project of Common Interest », ou « Projet d'Intérêt Commun ») par la Commission européenne. A ce titre, le projet est **cofinancé par l'Union européenne**.



Cofinancé par
l'Union européenne



[ZOOM] Objectifs de l'UE :

- Réduction de 55% des émissions GES d'ici à 2030 et neutralité carbone d'ici à 2050
- 10 Mt d'hydrogène renouvelable produites en Europe et 10 Mt importées d'ici à 2030
- 20 à 25 % de la demande énergétique européenne couverte par l'hydrogène d'ici à 2050.

Un projet soutenu à l'échelle territoriale

UN PROJET SOUTENU PAR LES 5 RÉGIONS TRAVERSÉES PAR LE FUSEAU D'ÉTUDE :

Déclaration commune signée lundi 1^{er} juillet 2025 à l'Hôtel de Région de Lyon, **par les représentants des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.**



Un **périmètre** défini de façon progressive

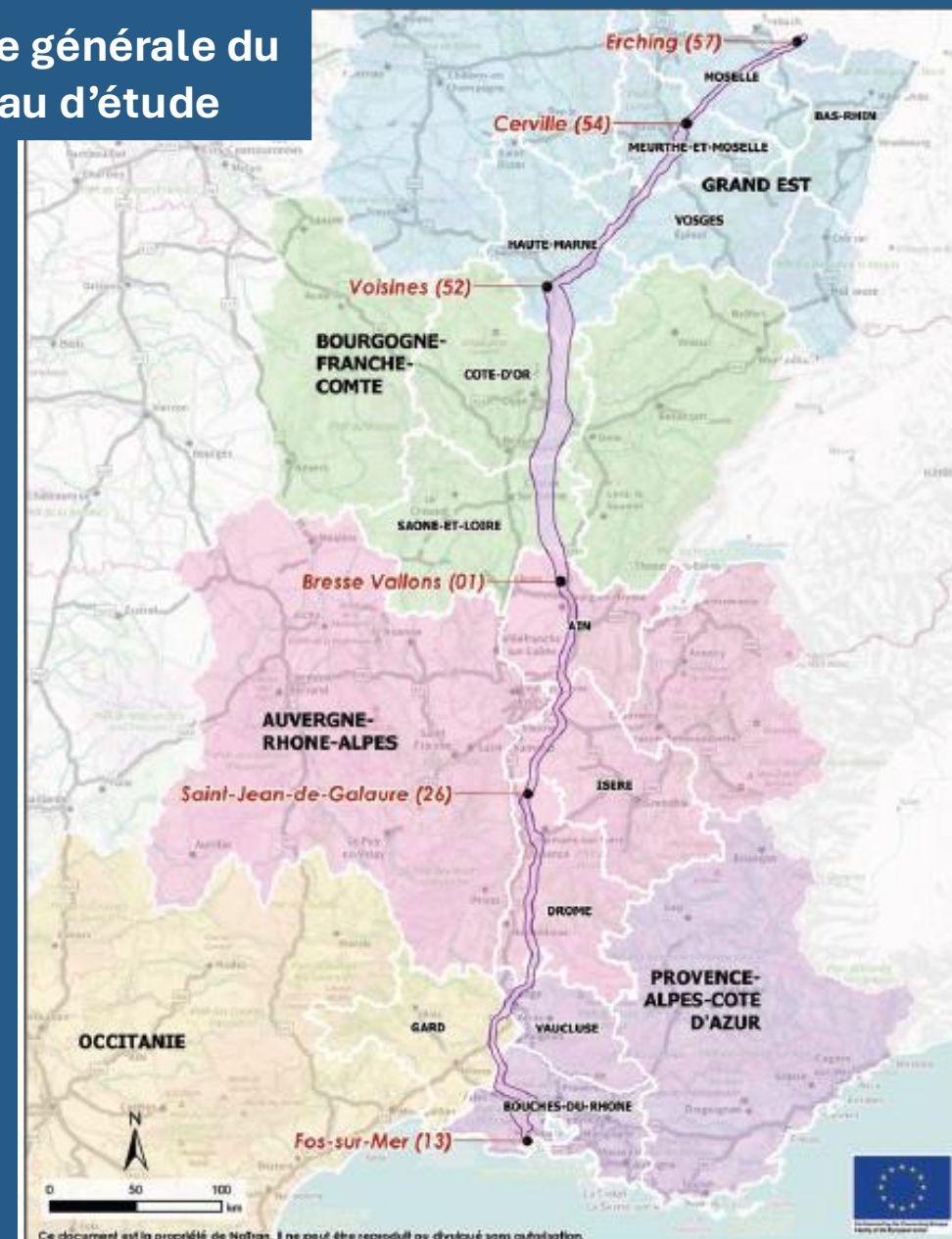
UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE DITE « EN ENTONNOIR »

Fuseau d'étude présenté à la concertation :

- Longueur : 820 km
- Largeur : 4 à 6 km
- Des territoires divers

[ZOOM] La concertation avec le public et les acteurs territoriaux ainsi que les études à venir permettront d'affiner l'insertion territoriale du projet et l'indentification de ses potentiels impacts, afin d'en préciser le tracé et de définir les mesures permettant d'éviter, réduire, puis, si nécessaire, compenser ces impacts.

Carte générale du fuseau d'étude



Les principales caractéristiques techniques

- › **1 canalisation**, entre 914 et 1 219 mm de diamètre, enfouie à 1 m minimum sous le sol
- › Un tronçon Cerville–Erching **à l'étude pour conversion** d'une canalisation existante
- › **Des installations de surface :**
 - Environ **50 postes de sectionnement**
 - **7 postes d'interconnexion** avec les réseaux adjacents et les futurs stockages

[ZOOM] POURQUOI L'ACIER ?

Matériau le plus adapté pour le transport d'hydrogène :

- › Résistance mécanique élevée ;
- › Compatibilité avec l'hydrogène ;
- › Durabilité (plusieurs décennies).

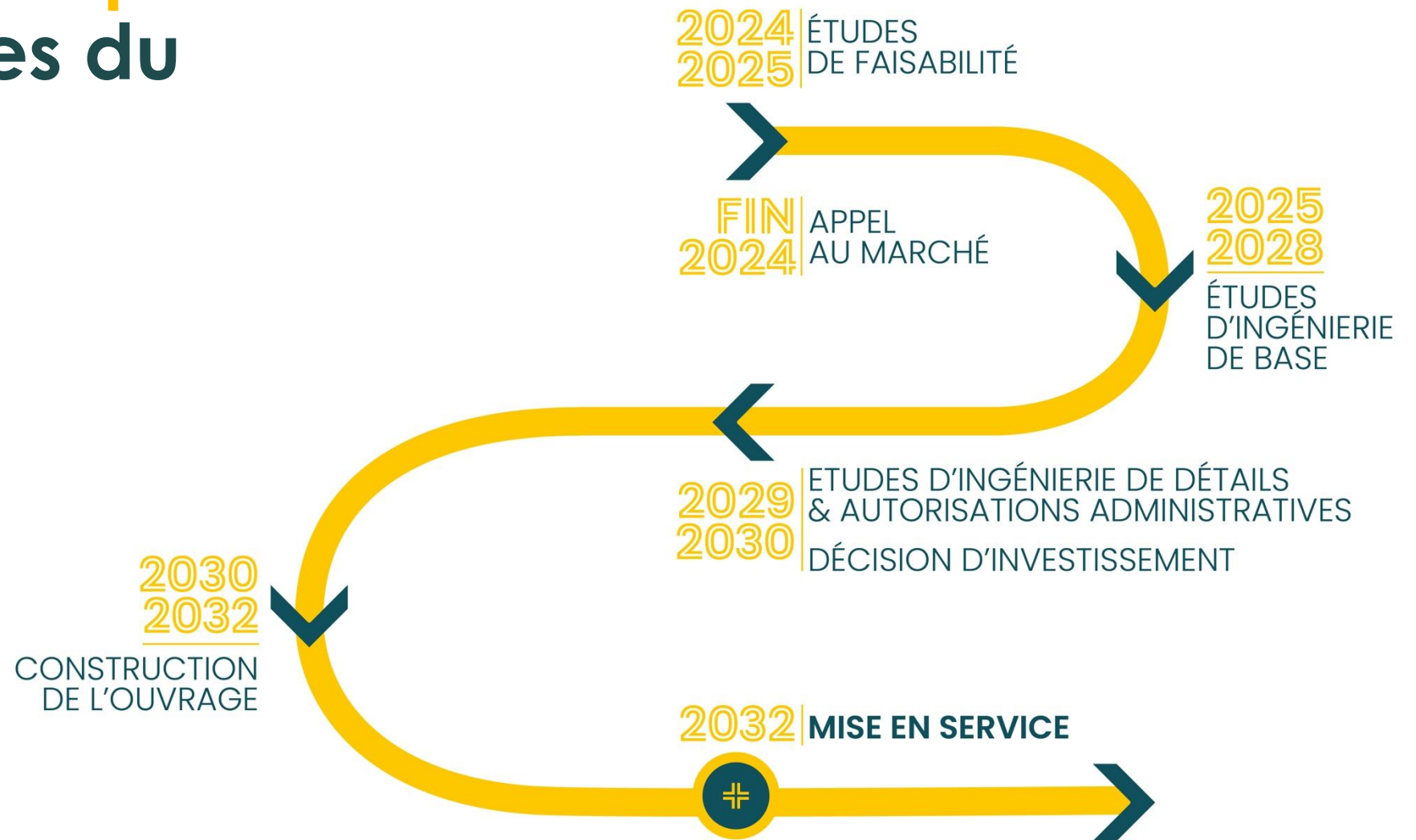


Exemples de canalisations NaTran, avant enfouissement



Exemples de canalisations NaTran, après enfouissement

Les grandes étapes prévisionnelles du projet



La concertation préalable

03

Une concertation préalable ouverte à toutes et tous



La concertation préalable est un temps d'information et de dialogue qui permet à chacune et chacun de **s'informer**, de **poser des questions**, d'exprimer un avis et de **contribuer au débat** sur le projet HY-FEN

Au cœur des échanges

L'opportunité du projet

Les alternatives, y compris
l'option zéro

Les objectifs et les
caractéristiques du projet

Les enjeux socio-économiques et
territoriaux

Les impacts sur l'environnement
et la sécurité

La CNDP et les garant.e.s

«

Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

- La CNDP est l'**autorité indépendante** garante du droit à l'information et à la participation du public
- **4 garant.e.s** ont été désignés en juillet 2025 pour garantir le droit individuel à l'information et à la participation

Rôle et missions des garant.e.s

- **Prescrire des modalités d'information et de concertation**
- **Être présent** tout au long de la concertation et veiller à sa bonne mise en œuvre
- **Formuler des recommandations** au maître d'ouvrage
- Produire un **bilan de la concertation**, 1 mois après sa clôture (synthèse des arguments exprimés, demandes de précisions et recommandations)

Les garant.e.s n'expriment pas d'opinion sur le projet, ils ne se prononcent jamais sur le fond du dossier mais uniquement sur les aspects relatifs à la concertation

Valeurs et principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties
prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au
projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-
vis du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche
qualitative des
contributions, et
non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les
contributions ont le
même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la
rencontre de tous
les publics

Solliciter les garant.e.s

**Vous avez des questions
ou observations sur le
déroulement de la concertation?**

Les garant.e.s sont disponibles
pour échanger



En direct lors des rencontres



concertation.hyfen@garant-cndp.fr

Les modalités de la concertation

Concertation préalable du lundi 28 septembre au dimanche 20 décembre 2026

Pour s'informer

- Dossier de concertation
- Synthèse du dossier
- Dépliant d'information
- Vidéo de présentation
- Panneaux d'exposition
- Site internet dédié

Pour participer

- Contributions et questions en ligne
- Cahiers d'acteurs
- Rendez-vous de la concertation

Les rendez-vous de la concertation

6 webinaires

11 réunions publiques locales

12 débats mobiles



VOS QUESTIONS

04



Cofinancé par
l'Union européenne

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité de
NaTran et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne

naTran

Siège social

Immeuble Bora
6, rue Raoul Nordling
92270 Bois-Colombes

Tél. : 01 74 65 76 87
contact@natrangroupe.com
www.natrangroupe.com